



**HAL**  
open science

# Mandarins ou Compradores ? ou L'échec semi-millénaire de l'entre-deux créole hispano-américain à créer des citoyennetés souveraines et universelles dans l'extrême-occident des empires

Jean Piel

► **To cite this version:**

Jean Piel. Mandarins ou Compradores ? ou L'échec semi-millénaire de l'entre-deux créole hispano-américain à créer des citoyennetés souveraines et universelles dans l'extrême-occident des empires. Alizés : Revue angliciste de La Réunion, 2001, Le citoyen dans " l'empire du milieu ". Perspectives comparatistes, NS, pp.267-291. hal-02350477

**HAL Id: hal-02350477**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02350477>**

Submitted on 6 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Mandarins ou Compradores ?

OU

L'échec semi-millénaire de l'entre-deux créole  
hispano-Américain à créer des citoyennetés  
souveraines et universelles dans l'extrême-occident  
des empires

---

## I- PROBLÉMATIQUE: TENTATIVE DE CADRAGE DU SUJET

En 1998, c'est entendu, et sous peine d'être taxé d'« archéo », il faut être post-moderniste - voire déconstructiviste. C'est le ticket d'entrée sans lequel on ne saurait accéder au marché de l'actualité réputée anticonformiste anglo-saxonne. Pour céder à cette mode derridiste révisée nord-américaine, déconstruisons donc les concepts les mieux établis et faisons un empire de la marge et des exclus des empires, un milieu de ce qui était jusqu'alors raisonnablement tenu pour excentrique ou périphérique. Bref, comme nous y invitait il y a quelques trente ans un certain « maoïsme » de la rive gauche parisienne, faisons un Nord du sud, de six mille ans ou plus de sujétion féminine dans les sociétés phallogocratiques de classes un sujet actif (et non pas réactif) de l'histoire, de l'aliénation de l'esclave une raison de l'histoire préjugée fatalement supérieure à celle de ses anciens maîtres.

On sait où ce genre de volontarisme incantatoire a pu nous mener lorsque, par malheur, il a eu un début de réalisation historique concrète sur le terrain depuis 1975 : aux génocides dits « révolutionnaires » pratiqués au Cambodge, au Pérou, au Rwanda ; aux excès fondamentalistes religieux ou ethniques expérimentés en Iran, en Afghanistan, en Algérie, dans l'ex-Yougoslavie ; et, quarante ans après l'URSS de Krouchtchev, à la restauration du capitalisme privé en Chine et au Viet Nam - néanmoins toujours officiellement réputés « communistes ».

Bien entendu, je n'accuse pas les organisateurs de ce colloque d'avoir d'aussi sombres desseins, ni d'être intellectuellement malhonnêtes (au contraire, sinon je n'aurais pas accepté d'y participer), mais je dis que la formulation qu'ils ont choisi pour ce colloque - contradictoire, confuse sinon confusionniste :

- m'a fait hésiter à comprendre pendant un long moment leurs intentions véritables
- et, si j'ai finalement bien compris ces intentions, me semble en définitive mal formulée, donc intellectuellement hasardeuse.

### 1) « Citoyen », « Empire », « Milieu » : De quoi causons-nous ?

Que veulent-ils en effet, si je décrypte l'appel d'offre à ce colloque envoyé en 1997 et la circulaire expédiée le 21 mars 1998 par Elise Marienstras ? :

- certainement pas refaire l'histoire des empires et des impérialismes - par définition et par expérience historique peu enclins à distribuer la citoyenneté à leurs périphéries ni à les autonomiser en *empires du milieu*.
- encore moins refaire l'histoire de cet empire particulier qui s'était auto-proclamé-classiquement *Empire du Milieu* (cet empire situé parmi les plus géocentrés que l'histoire ait connus où, encore vers 1850, quelques 20 000 mandarins suffisaient à encadrer non pas quelques 400 à 500 millions de *citoyens* - mission impossible ! - mais une myriade de communautés rurales ethnocentristes et

socialement autocontrôlées à la limite du totalitarisme communitarien).

- certainement pas faire l'histoire des citoyennetés autocréées par des sociétés maîtresses de leur destin historique et de leur modèle politique - dûssent devenir plus tard ces citoyennetés impériales et impérialistes (à Rome, à Athènes, il y a 2 500 ans ; à Londres, à Paris, à Zurich, à Washington depuis le 19<sup>e</sup> siècle).
- pas davantage refaire l'histoire des sociétés (généralement tribales) qui n'avaient connu ni empires, ni états, ni citoyennetés au sens contemporain du mot.
- mais par contre, aux MARGES des empires et des républiques, réfléchir sur ces territoires socialisés particuliers que depuis Turner les nord-américains appellent des « FRONTIÈRES » (de l'empire) ouvertes à « l'autre » (situé hors empire) par le contact, l'échange (commercial et/ou culturel), le métissage (culturel et/ou biologique), l'intégration mais aussi, quelquefois, par le rejet final, la guerre, le génocide.

Selon la conjoncture ces *marges*, ces *marches*, ces *frontières*, ces *ukraines*, ont pu socialiser et intégrer ceux qui les hantaient DANS l'empire ou la république - jusqu'à en faire des sujets ou des citoyens (c'est ainsi que, par étapes, les sujets des vieilles nations européennes furent finalement intégrées au *regnum* ou à l'*imperium* monarchique avant de se transformer en *citoyens* de l'Etat-Nation) ou, au contraire, les exclure en définitive HORS de l'empire et de ses frontières (par la guerre ou le pogrom, par exemple).

Par définition et par fonction ces territoires de sociabilités intermédiaires et mêlées (instables, toujours susceptibles d'être modifiées dans leur composition sociale par des pressions externes venues de centres lointains) sont donc tout sauf des *empires* (durables, autogénérés, autocentrés), et surtout par des *empires du milieu* (puisque situés non au milieu mais au contraire à la périphérie - territoriale, sociétale - de territoires centraux seuls susceptibles d'élaborer les décisions stratégiques dont dépend en définitive le sort de ces marges territoriales ou urbaines).

Certes, j'entends bien que les organisateurs de ce colloque peuvent se justifier en jouant de la polysémie du mot *milieu* qui peut signifier en effet dans certains cas (mais qui sont loin d'être

les plus fréquents dans le langage courant) « à *mi-distance des extrémités* ». En ce cas ce colloque serait donc voué à réfléchir sur les sociabilités de la *mi-distance*, de *l'entre-deux* (et c'est bien ainsi, en définitive, que je l'ai compris). Mais cela implique donc au moins DEUX extrémités, une équidistance entre DEUX centres impériaux d'égale importance, DEUX cultures de poids spécifique équivalent. Est-ce le cas des périphéries impériales situées *aux bouts du monde*, face au vide ou aux *déserts des tartares* ? De toute façon cela implique que ces sociabilités *péri-impériales*, quelquefois *inter-impériales*, sont périphériques et n'ont sûrement pas un statut d'*empire* (SOUVERAIN, dont le centre de décision souveraine, en son *milieu*, est « à égale distance de ses bords, de ses extrémités »)

On aurait donc évité bien des équivoques me semble-t-il si, au lieu d'interpeller le *citoyen dans l'empire du milieu*, on avait invoqué plus clairement les *frontières de la citoyenneté aux frontières* ou le problème d'éventuelles *ethnogénèses des périphéries de l'entre-deux* susceptibles - pourquoi pas - de se transformer à leur tour en centres autonomes voire (mais, génétiquement, APRÈS seulement) en nouveaux empires capables de devenir à leur tour impérialistes (ce qui, somme toute, est l'histoire de presque tous les Etats-Nations générateurs de citoyennetés étendues depuis deux siècles).

## 2) Un cas classique des problèmes de la citoyenneté, non du « Milieu », mais de « l'entre-deux » : la citoyenneté créole hispano-Américaine depuis 500 ans

Si donc nous retenons que ce colloque est voué à essayer de comprendre, non comment les sujets de l'Empire chinois (ou de quelque équivalent) sont (ou ne sont pas) devenus des citoyens, mais comment se sont négociés les rapports à la citoyenneté dans des frontières spatiales et/ou sociétales sises, selon les cas, au bout du monde ou entre deux empires ou deux cultures, alors en effet l'américaniste - et plus précisément le latino-américaniste - peut apporter quelque chose à la réflexion et au débat. Il peut apporter l'analyse d'un cas exemplaire des difficultés à universaliser une citoyenneté en situation d'extrémité périphérique<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cf. Alain Rouquié, *L'Amérique latine, l'Extrême - occident*

et/ou d'entre-deux : entre Orient (asiatique ou indo-américain) et Occident (européen puis nord-américain) ; entre Nord (atlantique) et Sud (indo-africain).

Et le cas en question sera sans doute d'autant plus instructif qu'il s'est développé dans des conditions initiales jusqu'à un certain point largement comparables à celles de ce qui allait former le socle historique des citoyennetés nord-américaines - elles aussi, au départ : coloniales, périphériques, nées dans l'entre-deux d'une Europe encore rustique et d'une Asie civilisée, d'un Ancien Monde alors trop plein et d'un Nouveau Monde réputé vide, d'un individualisme mercantile-machiavélien naissant et du holisme de sociétés non européennes relevant selon les cas du communautarisme pré-étatique, ou, au contraire, de ce qu'on appelle parfois des « despotismes asiatiques ».

Et au nord comme au sud de l'Amérique depuis un demi-millénaire il aura fallu également accomplir une double rupture historique pour parvenir au « modèle » de la citoyenneté contemporaine. Une première fois, entre 16<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, en cassant les héritages des sociabilités extra-européennes rencontrées, indo-américaines ou importées (africaines, asiatiques) : par la conquête, le génocide et/ou l'ethnocide, les guerres de frontières, les déportations esclavagistes ou de travail forcé, les restructurations sociétales coercitives, l'évangélisation (beaucoup plus rarement : l'alphabétisation). Une deuxième fois, à la fin du 18<sup>e</sup> et au début du 19<sup>e</sup> siècle (pendant ce que F. Braudel nommait le *cycle des révolutions atlantiques*) lorsque le concept de citoyen-souverain fonde dans les Amériques un ordre politique nouveau, révolutionnaire, en totale rupture avec les héritages monarchistes-organicistes de l'Europe coloniale d'Ancien Régime.

Toutefois, et malgré le patrimoine commun du principe de la souveraineté populaire fondatrice de la souveraineté nationale, le destin réel des deux Amériques se sépare de fait pour au moins deux siècles. Au nord, au prix il est vrai du maintien prolongé de l'esclavage noir et de l'exclusion politique des femmes, du quasi génocide des populations indigènes, les Etats-Unis et le Canada incorporent et intègrent finalement leurs anciennes « frontières » et finissent par homogénéiser relativement (non sans poches d'exclusions économique-sociale, certes !) leur espace socialisé en première puissance mondiale. Dans le sud hispano-américain au contraire, malgré des progrès réels de la citoyenneté (mais beaucoup plus tardifs, incomplets - numériquement encore

minoritaires en 1920, en 1960, quelquefois en 1998) celle-ci laisse encore aujourd'hui sur ses marges ethniques, territoriales et sociales de très importantes minorités d'exclus, de déclassés, d'inclassables (« informels ») toujours pas incorporées à l'Etat-Nation pourtant stipulé il y a presque deux cents ans par les *Libertadores* et Constituants créoles sur des bases libérales-universalistes<sup>2</sup>.

De toute évidence l'Amérique hispanique, à la différence de l'Amérique du Nord et malgré certaines racines historiques communes, n'a toujours pas réussi à incorporer ses frontières territoriales et/ou sociétales (anciennes ou nouvelles) dans ses citoyennetés. Dans l'entre-deux de ce que ses grands auteurs politiques définissent depuis un siècle comme sa *civilisation* (créole, catholique, urbaine mais très incomplètement industrielle et démocratique) opposée à sa *barbarie* (de couleur, pagano-chrétienne, rurale ou de bidonvilles, pré-industrielle et hors démocratie) apparaissent des bricolages de survie plus ou moins communautaristes mais misérables ; des populismes, des sectes, des O.N.G. des *guerrilleros*, des démagogues, des maffieux... mais toujours pas un puissant mouvement impérial (néo-fasciste, néo-stalinien, néo-aztèque, néo-inca...) ou un nouveau « dragon du sud-ouest » capable d'un véritable impérialisme mercantile, politique ou idéologique. L'*entre-deux* semble donc, pour le moment, rester le destin manifeste d'une Amérique latine pilotée depuis 500 ans par des métropoles impériales successives qui surent se faire relayer sur place par une élite créole d'intermédiaires dépendants qui avait pourtant rêvé, au début du 19<sup>e</sup> siècle, de créer de véritables souverainetés et même, quelquefois, des empires, en jouant précocement de la mondialisation de sa culture d'élite localement dirigeante. Pourquoi ?

A cause d'une fatalité géo-historique ? Dans le nouvel entre-deux américain découvert hors des circuits de l'Ancien Monde il n'y aurait pas eu place pour un nouvel empire dans le Nouveau Monde ? Mais en ce cas pourquoi, à partir d'une situation initiale beaucoup plus médiocre, quelques sectaires protestants ont-ils en apparence beaucoup mieux réussi dans le nord du continent ou

---

<sup>2</sup> Lors des dernières élections effectuées au Guatemala en 1997 sous contrôle de l'ONU, 83% du corps électoral (composé à 70% d'indiens et/ou d'analphabètes) s'est abstenu de participer au vote.

dans le sud de l'Océan Pacifique ? A cause d'une fatalité socio-culturelle ? L'esprit du protestantisme anglo-saxon, cyniquement capitaliste et compétitif, devait avoir raison des scrupules de l'humanisme catholique ibérique en Amérique. Sans doute. Mais aussi, sûrement, à cause de l'aliénation intellectuelle durable d'une élite dirigeante créole qui, depuis 500 ans, et sauf rares exceptions, n'a jamais véritablement voulu dépasser sa condition d'intermédiaire locale ou régionale d'empires lointain dont elle tirait son pouvoir sur les masses dominées, exploitées ou anomiques de son espace américain. L'histoire des heurts et malheurs de la citoyenneté imaginée en Amérique par les élites créoles ibéro-américaines serait alors une terrible démonstration des limites des idéologies de l'entre-deux érigées en théorie d'un « milieu » inconsistant, inexistant et - dans le non-lieu de l'entre-deux - impossible.

## II- GÉNÉTIQUE : LA REPRODUCTION DU POUVOIR DANS L'ENTRE-DEUX CRÉOLE HISPANO-AMÉRICAIN

A partir de 1492 se confrontent et s'interpénètrent dans l'espace américain deux modèles d'empires. L'un, élaboré à l'occident de l'Ancien Monde reconnu de lui-même depuis l'Antiquité, s'est confronté à (et est en train d'assimiler) tous les héritages anciens et récents de l'unique monde alors connu (entre Niger et Scandinavie, Mer d'Iroise et Mer de Chine). Démographiquement « plein », technologiquement dynamique bien qu'encore majoritairement rural - donc, commercialement, en pleine expansion - il commence à remettre en cause le magistère dogmatique du catholicisme gregoriano-scolastique sous la poussée de nouvelles relations sociales plus contractuelles et des protonationalisations dynastiques en cours. Innovateur, débordant et tourmenté il a déjà fondé son existence, non seulement sur le rattrapage des civilisations plus anciennes du reste de l'Ancien Monde, mais aussi sur l'invention de nouveaux mondes jusqu'alors inconnus, utopiques ou réels (dans l'Atlantique portugais en particulier). L'autre modèle d'empire, plus archaïque, situé à l'orient réel ou mythique du précédent, plus riche, plus peuplé, mais lointain sinon inaccessible, est donc logiquement à la fois craint, désiré et recherché depuis les Croisades.



Et soudain, dans l'entre-deux maritime de ces deux parties de l'Ancien monde surgit en 1492 un Nouveau Monde imprévu, tour à tour riche de merveilles ou décevant, peuplé d'une humanité répartie en taches de léopard dans un espace tour à tour vide ou anthropisé, sans cheval, sans roue, et où les états indigènes (quand ils existent) ont pris la forme de *cités-états* (mayas) ou de véritables *empires du milieu* (inca, aztèque), d'autant plus géocentrés à l'ancienne qu'ils s'étaient développés jusqu'alors complètement isolés du reste du monde, à la différence de tous les civilisations et empires de l'Ancien Monde depuis 4 000 ans.

### 1) Fondation et fondements (16<sup>e</sup> - 17<sup>e</sup> siècles)

C'est aux Espagnols qu'il revient de reconnaître et conquérir ce nouvel « Orient » situé à l'extrême occident maritime de l'Europe, mais beaucoup trop loin de l'Asie véritable pour servir de porte d'entrée à l'Extrême Orient avant le 17<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Ils le font rapidement (en deux générations, entre 1492 et 1550) et, compte tenu de leur petit nombre et de l'éloignement de leur base de départ, inévitablement : brutalement. Dès 1540, la destruction des nouvelles Indes (occidentales) est consommée (et dénoncée - en particulier par Bartolomé de Las Casas). Par contre le génocide en cours des Indo-Américains est évité de justesse grâce aux *Nouvelles Lois des Indes* qui sauvent les 40 à 20 % restant de la population indigène initiale après 1540. Mais qu'en faire : des sujets du roi d'Espagne au même titre que les Espagnols ?

Certainement pas ! Afin de prévenir l'assimilation ou le métissage la monarchie espagnole fonde DEUX « républiques » parallèles, celle des Espagnols et celle des Indiens, strictement séparées l'une de l'autre par un véritable *apartheid*. Et, en principe et au départ, sans aucune possibilité d'entre-deux intermédiaire, même si l'élite nobiliaire des caciques indiens est admise à certains privilèges subalternes des Espagnols, mais pas au point de pouvoir s'y assimiler. C'est que, sous peine de renoncer aux avantages de la conquête et de l'exploitation du nouveau monde, une société encore largement féodale et pré-industrielle comme

<sup>3</sup> A partir de ce moment le « vaisseau de Manille » (de Manille à Acapulco) ne contribuera pas peu à l'hémorragie monétaire du Zacatecas mexicain vers la Chine via les Philippines. Quant aux français et aux anglais, on sait leur hantise de trouver un « passage du nord-ouest » vers le Japon et la Chine.

l'est l'Espagne d'alors ne peut renoncer à soumettre la population conquise à un régime d'exploitation spécial - colonial - fondé avant tout sur l'extraction tributaire et le travail forcé. Désormais sujets du roi d'Espagne, mais sujets de deuxième ordre, exclus de la langue espagnole (ils sont évangélisés en « langues générales », indo-américaines) les Indiens sont regroupés dans des « réductions » villageoises placées sous tutelle stricte des curés ou des préfets aux affaires indigènes (*corregidores de indios*) et, progressivement, sont « indianisés » au prix de leur désethnisation originelle. Exclue du régime commun espagnol (par le droit et par la langue), soumise à des lois personnalisées contraignantes (tribut, travail forcé, résidence, genre de vie), fractionnée en mini-communautés villageoises, déportée lors des périodes de corvées obligatoires, la « République des Indiens » est donc tout sauf une véritable république unitaire, susceptible de pouvoir négocier un quelconque pouvoir ethnique solidaire avec la Couronne ou ses représentants locaux.

Quant à la « République des Espagnols d'Amérique » (les créoles) son statut reste équivoque. Certes, par droit de conquête ou par grâce royale, ses membres accèdent à la propriété du sol et de la main d'œuvre (dans un premier temps, exclusivement indienne - plus tard également esclave africaine ou métisse pauvre, endettée, ou obligée par des liens personnels de clientélisme). Certes, par cooptation ou vénalité des charges, son élite accède à une certaine représentation politique dans les conseils municipaux des capitales régionales - beaucoup plus rarement dans les appareils régionaux de l'Etat central (cours de justice, charges militaires, église, tribunaux de commerce). Certes son pouvoir économique-social local et régional (latifundiste, minier, manufacturier, commercial) la rend indispensable à l'exécution régionale des ordres de l'Etat impérial et lui confère donc un réel pouvoir local de négociation (ou de sabotage). Mais, éloignée des centres lointains de décision de l'empire, privée (hors le droit de pétition) de représentation légale auprès de ces centres, limitée dans ses capacités d'accumulation capitaliste par la rusticité souvent très primitive de ses techniques, mais plus encore par ses rapports sociaux de production et de consommation précapitalistes (quelquefois prémonétaires), elle aussi se sent exclue des privilèges des Espagnols d'Espagne - du moins de leur élite dirigeante métropolitaine qui lui impose ses hiérarchies et ses gouverneurs. Au lendemain de la conquête de l'Amérique,

quand les héritiers créoles des premiers *Conquistadores* s'enracinent dans le sol américain, leur destin se scelle pour un demi-millénaire : celui d'une catégorie sociale privilégiée, certes, mais subalterne par rapport à la métropole, située dans l'ENTRE-DEUX de la population indo-américaine conquise et soumise d'une part, de la métropole occidentale d'autre part. Et quand, un moment, elle rêve de créer son propre empire indépendant en rompant avec la métropole (lors de la révolte des *encomenderos* qui se produit au Pérou entre 1544 et 1548), elle échoue faute de moyens autonomes suffisants et faute de pouvoir et de vouloir se rallier les masses indo-américaines qu'elle vient de soumettre.

Ne lui reste plus alors qu'à verrouiller en ses mains néo-féodales et oligarchiques l'unique pouvoir que l'empire est prêt à lui concéder : le pouvoir d'élites municipales-régionales sous tutelle de la Couronne fondé sur la grande propriété du sol (*haciendas*), du sous-sol (mines) et le contrôle privé ou public de la main d'œuvre de couleur. A la longue (par hérédité en principe perpétuelle) cela peut fonder des « républiquettes » (*republiquetas*) aristocratiques régionales, en aucun cas des « nations » modernes, encore moins un « empire créole » d'Amérique.

## 2) Développement, diversification et contradictions de l'entre-deux hispano-américain (17<sup>e</sup> - 19<sup>e</sup> siècles)

L'empire mis en place en Amérique par l'Espagne du Siècle d'Or semble ne plus guère évoluer ensuite jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. Mais, sous l'apparence d'une sociabilité interne et d'une position internationale qui, perçues de l'extérieur, semblent stables, voire inertes, il involue – et profondément – en particulier en son entre-deux intermédiaire situé entre la masse soumise indo-américaine et l'élite métropolitaine espagnole qui, de loin ou sur place (à travers ses administrateurs coloniaux) la dirige et l'exploite.

Après 1580 le *boom* de l'or et de l'argent hispano-américain arrivant en Europe semble se ralentir. On a interprété ce phénomène comme l'évidence d'une décadence bi-séculaire de l'Espagne et de son empire. On peut se demander s'il ne s'agit pas en fait d'un essor de son empire aux dépens de l'Espagne puisque, si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que sous l'hégémonie impériale espagnole – stable au moins jusque vers 1770-1780 ;

encore peu remise en cause jusque vers 1800-1810 - se produisent dans son Amérique les faits suivants :

- le déclin démographique de la population indo-américaine est généralement enrayé après 1600-1650 (mieux : il se produit une reprise démographique indienne après 1750)
- à partir du 17<sup>e</sup> siècle, et surtout dans la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> siècle, moins qu'au Brésil mais comme au Brésil, cette population exploitable et exploitée est complétée par des apports significatifs d'esclaves noirs africains
- des émigrations espagnoles vers l'Amérique ne se tarissent jamais après la première conquête, et se renforcent elles aussi dans la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> siècle même si, dans leurs nouvelles terres d'immigration, elles trouvent un espace économique-politique déjà monopolisé depuis le 16<sup>e</sup> siècle par les descendants « aristocratiques » des premiers conquérants et colons.
- conséquence de ces phénomènes ? De nouvelles frontières territoriales sont gagnées à la souveraineté espagnole (+ 30% en deux siècles) au nord du Mexique, dans le Rio de la Plata, sur les confins orientaux des Andes ; et les plus grandes villes américaines, au début du 19<sup>e</sup> siècle, sont hispaniques (Lima : 70 000 habitants ; Mexico : 150 000)
- enfin, et surtout, une part de plus en plus importante des trésors monétaires produits dans les mines hispano-américaines est désormais retenue en Amérique même soit pour créer sur place des circuits monétaires et mercantiles inter-régionaux ; soit pour gonfler la fiscalité directe (tribut indigène) ou indirecte (*alcabalas* : sorte de T.V.A.) de plus en plus prélevée en monnaie et non en produits ; soit pour financer les ventes des terres domaniales ou des réserves indiennes à l'élite terrienne qui renforce ainsi son pouvoir latifundiste, ou les ventes de charges officielles, ce qui renforce le caractère bureaucratique-clientéliste de l'appareil d'Etat.

Tous ces éléments concourent donc à transformer lentement mais profondément la structure sociale de l'empire espagnol d'Amérique. Au schéma simpliste séparant nettement à la fin du

16<sup>e</sup> siècle la « République des Indiens » de la « République des Espagnols » et à la structure économique brutalement coloniale opposant une masse indienne exploitée dans le secteur primaire (agriculture vivrière-tributaire, mines, *haciendas*, ateliers domaniaux) à une élite hispano-créole prélevant sous diverses formes (fiscale, ecclésiastique, foncière néoféodale) la rente produite par la première, se juxtaposent ou se superposent à la fin du 18<sup>e</sup> siècle de la rente esclavagiste (dans les plantations négrières), de la rente crypto-salariale, en fait féodale (celle produite par des *peones* indiens ou métis endettés à vie auprès du patron et obligés de le rétribuer en travail gratuit), de la rente crypto-commerciale (celle obtenue auprès des indiens obligés d'acheter à cours forcé des marchandises dites « de castille »). Cette complexité économique-sociale croissante, traduite par une monétarisation incomplète mais de plus en plus généralisée de l'économie, serait évidemment impossible si le « produit impérial brut » ne se développait dans la période sur la base d'une augmentation tour à tour discrète ou spectaculaire des diverses productivités - agricoles<sup>4</sup>, artisanales - manufacturières<sup>5</sup>, minières<sup>6</sup>, commerciales<sup>7</sup>. Ce développement ainsi gagné sur le dos de la masse indigène (tributaire ou servile) ou africaine (esclave) élargit donc un espace économique spécifiquement hispano-américain qui n'est plus seulement exploité au profit de la métropole, mais est disputé *IN SITU* par les différentes catégories ethno-sociales intermédiaires locales, juridiquement susceptibles de s'en partager les bénéfices sous protection impériale.

---

<sup>4</sup> Après 1750 se produisent les « booms » sucriers de Cuba ; des cuirs et des viandes salées du Rio de la Plata et, plus importante peut-être, une mini-révolution verte (plantes fourragères, élevage communautaire) jusque dans les communautés indigènes des Andes.

<sup>5</sup> A la fin du 17<sup>e</sup> siècle la production textile fabriquée dans les ateliers domaniaux du Vice-Royaume du Pérou par des ouvrières - serves indigènes dépasse en quantité sinon en qualité celle de l'Espagne.

<sup>6</sup> Dès 1750 le déclin - très relatif - des mines du Potosi au Pérou est compensé par un véritable boom argentifère dans le Zacatecas mexicain, aurifère dans l'Antioquia colombienne.

<sup>7</sup> Majoritairement Espagnols métropolitains, mais très engagés auprès de leurs collègues créoles richissimes, les marchands financiers des Tribunaux du Consulat de Mexico et Lima sont capables, dès le 17<sup>e</sup> siècle, d'autofinancer les transports terrestres inter-régionaux et d'armer de véritables flottes entre Acapulco, Manille, Panama, Guayaquil, Callao, Valparaiso.

Aux maîtres et exploiters traditionnels depuis le 16<sup>e</sup> siècle (entrepreneurs de mines et latifundistes créoles, membres hispano-créoles des appareils d'Etat, d'Eglise ou de tribunaux de commerce) viennent donc s'ajouter, toujours plus nombreux au 18<sup>e</sup> siècle, soit de nouveaux venus récemment arrivés d'Europe et dont certains, par alliances familiales, se créolisent sur place (fonctionnaires, hommes d'affaire) soit des hommes nouveaux émergeant ou ré-émergeant des diverses catégories sociales intermédiaires que la Couronne et les oligarchies locales descendantes des premiers *Conquistadores* avaient exclues au 16<sup>e</sup> siècle du partage des bénéfices de la rente et du pouvoir coloniaux : créoles pauvres en voie d'ascension sociale par l'instruction et l'esprit d'entreprise ; caciques indiens acculturés revendiquent un statut aristocratique indo-hispanique ; exécutifs et intermédiaires métis subalternes mais indispensables au pouvoir régional de la Couronne ou des oligarchies locales.

Liés à la croissance du secteur tertiaire urbain ou rural dérivée de la redistribution publique ou privée de la rente prélevée sur le secteur primaire, ces derniers en particulier, bien que socialement et idéologiquement captifs au sein de clientèles et patronages hispano-créoles aristocratiques, deviennent de plus en plus nombreux. Au point que la législation coloniale doit finir par en reconnaître l'existence légale dans un complexe système de CASTES DE SANGS-MÊLÉS soumises à des lois personnalisées selon de très hypothétiques critères formels de miscégénération. (métis, mulâtres, *zambos*, quarterons, octavons, *albos*, *criollos*, *saltos atras*, etc.) Dans une telle société idéologiquement fondée sur des critères racialisés de la personnalisation des lois, il va sans dire que l'idéal reste le « blanchiment » de sa descendance et que l'ascension économique-sociale d'une famille sur plusieurs générations doit se traduire par la production finale, sinon d'un Espagnol (d'Espagne) du moins d'un Espagnol américain (ou *criollo*). Au terme de trois siècles de colonisation, au moment de son indépendance politique, la répartition ethno-sociale de l'Amérique espagnole est, du coup, officiellement évaluée comme suit vers 1825 :

- créoles	4,4 millions
- « castes » (métisses)	6,2 millions
- noirs	4,6 millions
- indiens	4,0 millions

Ainsi, contre l'esprit d'*apartheid* qui séparait radicalement au 16<sup>e</sup> siècle les deux « républiques » des Espagnols et des Indiens, le métissage culturel et/ou biologique a fini par affecter plus de la moitié de la population (créole et métisse) et l'élite créole (blanche ou métisse blanchie), au profit de qui vont se créer les nouvelles nations après l'indépendance, en représente à peine plus du cinquième. Quant aux éléments linguistiquement encore NON latinisés (indiens, exclus légalement de la langue espagnole ; esclave noirs « *congos* » d'importation récente, non encore hispanisés - mais, tous, au moins superficiellement catholicisés par l'Eglise ROMAINE) sont déjà minoritaires dans l'ensemble. Pas de doute : au début du 19<sup>e</sup> siècle l'Amérique espagnole n'est sans doute pas aussi *latine* qu'elle commencera de le prétendre après 1850, mais grâce à ses majorités culturellement et/ou biologiquement métisses, elle est incontestablement beaucoup plus latinisée qu'on aurait pu le croire.

Pour autant elle n'est pas et ne peut pas être espagnole puisque les élites métropolitaines le lui refusent - par exclusion légale des masses de couleur, par mépris ou méfiance à l'égard de son élite « blanche » de deuxième catégorie, *créole*. Fractionnée par ses différences ethniques régionales, sociales (entretenues par l'absence de représentation collective en dehors de la religion catholique, telle qu'imposée par l'Etat COLONIAL) et par ses différences organiques de statuts socio-juridiques qui segmentent la société en ordres, castes, communautés, corporations (caractéristiques d'une société d'ANCIEN REGIME) elle n'est pas non plus une *nation* américaine. Et seule l'élite cultivée de l'aristocratie dirigeante de la minorité créole de la population, qui commence enfin (mais guère avant 1760, sinon 1790) à s'ouvrir au monde et à l'esprit critique de la philosophie des lumières, est en situation d'apprendre que d'autres ordres sociaux sont devenus possibles (aux Etats-Unis après 1776, en France après 1789, aux Cortes de *Cadix* après 1812) qui ne relèvent pas de l'héritage scolastique espagnol du 16<sup>e</sup> siècle ou de l'absolutisme monarchique européen du 17<sup>e</sup> siècle.

### III- POLITIQUE : L'INVENTION ET L'ÉCHEC DE LA CITOYENNETÉ SOUVERAINE COMME TENTATIVE DE SORTIE HISTORIQUE DE L'ENTRE-DEUX CRÉOLE HISPANO-AMÉRICAIN (19<sup>e</sup> - 20<sup>e</sup> SIÈCLES)

C'est donc dans ce contexte qu'apparaissent à la fin du 18<sup>e</sup> siècle des penseurs créoles de l'américanité des Espagnols d'Amérique, par eux considérés comme définitivement distincts des Espagnols d'Espagne, mais pour autant pas toujours très clairement définis par rapport à leur position dans l'entre-deux américain. La plupart, implicitement ou explicitement racistes à l'égard de leurs populations exploitées de couleur (indiennes, africaines, métisses plébéiennes et foncées) ne laissent pas pour autant de revendiquer, comme argument d'américanité face à l'Espagne et à l'Europe, leurs origines aristocratiques indigènes, réelles (certains en effet descendent d'un métissage initial entre *Conquistador* et princesse indo-américaine séduite au 16<sup>e</sup> siècle) ou mythico-culturelles (et, en effet, certaines figures de l'autorité socio-politique en Amérique ne relèvent pas que de racines médiévales ou modernes ibériques mais, bel et bien aussi, de formes traditionnelles d'autoritarisme indo-américain pré ou post-colombiennes : par exemple celle du *cacique* et quelquefois, après l'Indépendance, celle de certains *caudillos* autoritaires mais populistes).

Par elles-mêmes ces revendications ne compromettent pas *a priori* la loyauté des sujets créoles envers l'*imperium* hispanique (pas plus, en tout cas, qu'en Espagne même, les autonomismes anti-castillans de la Catalogne ou du Pays Basque). Elles ne restent encore que l'affirmation - traditionnelle depuis le 17<sup>e</sup>, sinon le 16<sup>e</sup> siècle - de régionalismes exhaussés quelquefois jusqu'à un continentalisme créole distinct de la métropole, mais éventuellement négociable - comme depuis l'échec de la révolte des *encomenderos* du Pérou en 1548 - dans le cadre d'une sorte de *commonwealth* impérial hispanique. Tout change pourtant quand une série de révolutions de portée internationale modifie la donne planétaire après 1780 : révolution industrielle en cours en grande Bretagne ; révolutions politiques aux Etats-Unis en 1776, en France en 1789, en Espagne avec l'invasion napoléonienne et la réunion des *Cortes* de Cadix après 1808-1812 ; révolution géopolitique avec le repartage de l'Atlantique Nord, de l'Europe et du



monde au terme de la guerre d'indépendance des Etats-Unis et des *French Wars*. Cette nouvelle donne semble pouvoir assigner une nouvelle place et un nouveau rôle à l'Amérique espagnole et offrir à ses élites dirigeantes l'opportunité historique de sortir de sa situation d'entre-deux colonial et d'accéder à la souveraineté indépendante.

### 1) L'invention créole de la citoyenneté, condition de la nouvelle souveraineté hispano-américaine

Mais à part une minuscule minorité de cadres créoles familiarisés avec les pensées politiques les plus modernes du temps (dont beaucoup se sont formés dans les armées nord-américaines, françaises ou espagnoles ou au contact de *l'intelligentzia* et des milieux d'affaire de Londres), rares sont encore les véritables républicains en Amérique espagnole vers 1810. Pourtant, au fur et à mesure que la métropole espagnole révèle ses faiblesses dans les conflits franco-anglais, l'idée de l'émancipation inévitable de ses colonies progresse. Mais sur quelles bases idéologiques la fonder qui la rende acceptable aux nouvelles puissances internationales montantes (Europe libérale *versus* Europe de la Sainte Alliance, Etats-Unis)... et surtout à ses propres sociétés : ces agrégats inconstitués de races, de castes, de classes, de localismes et de régionalismes inégaux et désarticulés où le seul ciment idéologique commun traditionnel est celui de l'organicisme scolastique fini-médiéval qui justifie et garantit par la volonté divine l'immobilité d'un ordre social par essence inégalitaire, hiérarchique, monarchique et impérial ?

Ajoutons à cela que, minoritaire et privilégiée par rapport à ses populations de couleur qu'elle domine et exploite (80% de la masse), la minorité créole peut légitimement craindre leurs débordements imprévisibles et dévastateurs. Par exemple dans le Vice-Royaume du Pérou où, entre 1780 et 1783, une gigantesque rébellion pan-andine a terrorisé, non seulement la Couronne d'Espagne, mais l'élite « blanche » qui a finalement refusé de se solidariser avec le mouvement comme l'y invitait pourtant son chef, Tupac Amaru ; ou bien encore dans le Vice-Royaume du Mexique où les rébellions indo-métisses dirigées par Hidalgo et Morelos entre 1810 et 1814 raidissent dans le conservatisme apeuré l'aristocratie de la capitale et ses clientèles. Quoi

d'étonnant dans ces conditions si les premières réponses créoles à la crise ouverte dans les rapports de l'Espagne avec ses colonies après qu'elle ait perdu sa flotte à Trafalgar en 1806 soient d'abord des tentatives de restauration impériale-monarchique : juntes créoles loyales au moins jusqu'en 1815 à Ferdinand VII, roi légitime d'Espagne prisonnier de Napoléon ; rêve de restauration impériale d'Iturbide au Mexique en 1822 ; etc. Il faut bien se résoudre à la fin à l'Indépendance pourtant, puisque l'Espagne monarchique et conservatrice restaurée après 1815 par la Sainte Alliance, capable de reconquérir (sauf l'Argentine) ses provinces américaines tentées par l'émancipation depuis 1810, se révèle pourtant incapable d'adapter ses réformes au nouvel ordre mondial promu après 1817 par le chancelier Canning depuis l'Angleterre et aux aspirations nouvelles apparues en Amérique depuis 1810 sinon depuis 1790 : liberté du commerce, représentations politiques créoles très au-delà du simple niveau municipal qui était le sien depuis le 16<sup>e</sup> siècle.

Comme l'ont bien montré chacun à leur façon Marie Danielle Demelas et François Xavier Guerra, l'élite créole hispano-américaine doit donc « *inventer le politique* » sur des bases nouvelles en rupture (conceptuellement révolutionnaire) avec l'idéologie qui la domine depuis le 16<sup>e</sup> siècle. Elle dispose pour ce faire :

- d'appuis internationaux intéressés - quand, après 1817, l'Angleterre et les Etats-Unis spéculent sur une Amérique hispanique débarrassée du pacte colonial, donc ouverte à leur politique commerciale de libre-échange.
- de forces armées tardivement constituées après 1816 grâce à ces appuis internationaux et puisées dans les réserves de révolte anti-autoritaire des divers segments de la population coloniale ou colonisée.
- de son rôle socio-culturel hégémonique dans ses sociétés régionales - qui peut devenir monopolique dès lors qu'elle aura réussi à récuser l'autorité de la métropole espagnole.

Dans ces conditions ses éléments les plus visionnaires (reprenant les intuitions affirmées par quelques auteurs depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle) rêvent que l'élite hispano-américaine va pouvoir

enfin sortir de sa frustrante situation d'*entre-deux* (entre le roi d'Espagne, vicaire de Dieu sur terre et ses populations de couleur, dominées par elle) pour accéder enfin à une véritable souveraineté, internationalement soutenue par les puissances économiquement et/ou politiquement les plus modernes de l'époque. Reste toutefois un problème, et de taille : comment LÉGITIMER le nouvel ordre souhaité au fur et à mesure que juntes révolutionnaires, assemblées constituantes et armées de libération affranchissent les provinces hispano-américaines de leur ancienne métropole ? Si l'empire (colonial) est déchu, si les liens organiques des sujets hispano-américains envers le roi d'Espagne sont rompus, si le Dieu scolastique est (politiquement) mort : par quoi les remplacer ? Dans le stock de solutions idéologiques alors disponibles à la surface de la planète, hors l'improbable retour aux despotismes antiques ou « asiatiques », il n'en reste guère qu'une : celle d'une souveraineté fondée sur la volonté générale issue des volontés individuelles librement associées. L'Amérique hispanique fait alors le saut du pactisme (scolastique) au contractualisme politique (lockien, rousseauiste) et, avec ou sans enthousiasme, les Constituants créoles fondent leurs nouvelles nations sur des principes républicains et stipulent, faute d'autre solution possible, la *souveraineté du peuple*. Mais quel peuple (régional, national, continental) ? Formé de quels *citoyens* libres, conscients et souverains lorsque 80 à 90 % de la population héritée de l'ordre colonial est analphabète et enfermée dans des rapports sociaux qui excluent l'immense majorité de relations contractuelles libres - ethno-juridiques, commerciales - salariales, politico-associatives ?

Le ci-devant *entre-deux* créole colonial hispano-américain vient donc d'inventer une citoyenneté idéale, qui est la condition logique de l'indépendance et de la souveraineté de ses nouvelles nations républicaines. Dans la réalité cette citoyenneté, à cause de l'héritage colonial d'Ancien Régime, se réduit au mieux - au départ - à la seule élite créole et à ses clientèles immédiates mobilisées pendant les événements de la lutte pour l'Indépendance (5 à 20 % de la population au maximum). Problème : compte tenu du modèle historique finalement retenu après l'Indépendance - celui de l'Etat-Nation internationalement reconnu cent ans avant la Pologne et la Tchécoslovaquie, cent cinquante ans avant les décolonisations afro-asiatiques - les élites créoles hispano-américaines qui viennent de s'installer au pouvoir

pourront-elles et voudront-elles - à l'égal de leurs homologues nord-américaines - universaliser cette citoyenneté à l'ensemble de leurs sociétés et, du coup, sortir de leur statut international de classe intermédiaire située dans l'entre-deux des nouvelles métropoles mondiales (maîtresses du marché et des rapports internationaux) et des ressources en hommes et en produits de leur propre territoire ?

**2) Presque deux siècles plus tard : des citoyennetés toujours irréalisées, des élites créoles plus que jamais coincées dans l'entre-deux périphérique impérial**

Dans les pays qui, depuis le 19<sup>e</sup> ou le 20<sup>e</sup> siècle, ont pu « rattraper » ce qu'on appelle le « premier monde » (Etats-Unis, ex dominions britanniques, Japon, dragons du Sud-Est asiatique et, envers et contre tout, Russie) on croit connaître la réponse théorique et historique à ce problème. Sous le mot fétiche de *développement* on prétend amorcer la boucle active-rétroactive « vertueuse » entre gains de productivité dans la sphère précapitaliste et réinvestissements dans la sphère capitaliste (privée ou d'Etat) ; réinvestissements et modernisation ; modernisation et évolution des relations sociales de production et de consommation aux dépens des corporatismes et au profit du contractualisme (à titre public, privé ou associatif) ; donc intéressement à la productivité, à la consommation... au « développement ». Et l'on pense qu'à la faveur du déclin ainsi provoqué des anciens statuts sociaux verticaux et personnalisés (esclavage, servage, patronages forcés, endettements à vie ou héréditaires, clientélismes, corporativisme) et de l'essor inverse des relations contractuelles (salarial, économie libre de marché) pourra se développer un véritable contractualisme politique à la fois public et privé : celui de la *citoyenneté* et de la démocratie, fondement d'une souveraineté populaire généralisée, garante de la légitimité politique de la société affectée, ainsi enfin nationalisée en véritable nation *souveraine* reconnue dans le concert des nations souveraines.

Et tel est bien en effet, explicite ou implicite, le projet historique des pères fondateurs libéraux, Constituants ou *Libertadores*, lorsqu'ils proclament l'Indépendance de leurs

républiques hispano-américaines entre 1815 et 1825. Pourtant, cent cinquante ans plus tard (lorsque l'administration Kennedy, préoccupée par les risques de « subversion communiste » sur le continent sud-américain, lance sa politique d'*Alliance pour le Progrès*) force est de constater que ce projet historique, sauf exception, a échoué et que les oligarchies dirigeant l'Amérique hispanique ne se sont toujours pas affranchies de leur rôle traditionnel d'intermédiaires subalternes chargés de gérer dans l'entre-deux de l'Empire (à ce moment là : nord-américain) et de leurs sociétés, encore largement précapitalistes et pré-modernes, des intérêts cosmopolites de marché, non des intérêts nationaux souverains. Pourquoi ? A cause de leur situation d'entre-deux justement, qui leur interdit d'être les mandarins d'une Empire du Milieu ou des *leaders* démocratiques, mais les oblige à être des *compradores* ou consignataires enracinés dans un latifundisme majoritairement pré-moderne et précontractuel. Erigée idéologiquement en principe de continuité historique (tradition contre modernité, pseudo antiquité des lignages et de leur culture d'élite contre « barbarie » populaire, « spiritualité » latine contre brutalité technique anglo-saxonne) cette position sociale et politique, fondée sur une frustration économique, les prévient contre la nationalisation véritable de la majorité de leurs populations qui, dès lors transformées en véritable peuple-nation, cesseraient d'être soumises à leur Etat-Nation : créole, oligarchique et débiteur des puissances impériales - financières depuis ses origines et de façon toujours plus aggravée jusqu'à la fin du 20<sup>e</sup> siècle.

Donc, à la différence des « créoles » anglo-saxons d'Amérique du Nord ou d'Australie (mais, jusqu'à un certain point, à la ressemblance de l'ex-métropole espagnole dans la même période) le rendez-vous historique de l'Amérique hispanique avec le « libéral-développementalisme » a été manqué entre 1810 et 1960 - et, du coup, le rendez-vous avec le « libéral-nationalisme » qui, dans les conditions historiques de la période, semblait être la seule voie pour accéder à une véritable souveraineté qui eût permis aux héritiers des *Libertadores* de s'affranchir de leur inconfortable situation d'entre-deux économique, social, culturel et politique. La partie la plus lucide de l'élite créole - et, derrière elle, les segments minoritaires de ses populations qui, commençant à s'intégrer aux rapports socio-économiques plus contractuels du marché et du capitalisme

naissants (artisans, salariés, migrants...) commençaient aussi à intervenir comme acteurs socio-politiques non traditionnels dans la vie nationale - en était bien consciente. Mais, détentrice d'un Etat (-Nation ?) toujours plus endetté, d'un appareil de production insuffisant dont les seuls gains de productivité escomptables ne peuvent être obtenus qu'au prix de nouveaux emprunts extérieurs (capitalistiques et technologiques), ses capacités d'accumulation de pouvoir économique et politique étaient limitées par avance, non seulement auprès de ses prêteurs internationaux, mais aussi face à la majorité de sa propre classe sociale qui, présentant légitimement qu'elle resterait aux marges des bénéficiaires de la modernisation promise, voulait sauvegarder au moins son unique atout : le monopole de son contrôle socio-politique sur les secteurs populaires toujours majoritaires enfermés dans des rapports sociaux maintenant quasi intacte une sociabilité d'Ancien Régime colonial.

A chaque phase d'avancée du capitalisme en Amérique hispanique l'assiette de la citoyenneté s'élargit malgré tout. Abolition de l'esclavage et des statuts de castes des plèbes métisses entre 1840 et 1860. Premières associations mutuelles d'artisans urbains après 1850. Premières associations mutuelles (mais longtemps illégales) d'ouvriers industriels ou agro-industriels après 1900 (mais, jusque vers 1950-1960, les droits syndicaux sont rarement reconnus). Et même, là où la révolution industrielle est la plus avancée (Argentine, Uruguay, Chili après 1890-1920), ou là où les mobilisations populaires autonomes ont bénéficié de règlements de comptes « révolutionnaires » au sein de l'élite dirigeante (Mexique après 1910, Bolivie après 1953) irruption, enfin, du suffrage universel. Mais un suffrage universel manipulé (par le clientélisme et/ou par des partis populistes dont l'action est d'avance circonscrite à l'espace politique restreint que veut bien lui laisser l'hégémonie oligarchique), placé sous haute surveillance militaire (l'armée au service de l'oligarchie n'hésitant pas, par un *pronunciamiento*, à casser la volonté populaire exprimée majoritairement aux élections si elle menace de remettre en cause le modèle hégémonique installé), et, de toute façon, tronqué. Par l'intimidation, la manipulation clientéliste d'électorats captifs, et même sous des prétextes légaux (l'analphabétisme, et, pour les paysans indiens, l'absence de titres de propriétés individuelles) les majorités rurales enfermées dans des rapports de production précapitalistes sont, de fait, exclues de

l'accès libre au marché, à la scolarisation, au droit de vote, à la représentation autonome. Encore vers 1960, l'immense majorité des populations de l'Amérique hispanique, sont, *de facto* ou *de jure*, exclues de la citoyenneté et de la nation.

#### IV- ALTERNATIVES ? PROBLÉMATIQUES ALTERNATIVES !

On comprend dans ces conditions pourquoi, depuis les années 1920-1940, des militants et des intellectuels parmi les plus lucides de l'Amérique hispanique (créoles marginaux ou déclassés, représentants organiques de nouvelles couches sociales émergeant à la modernité), procédant eux aussi au constat que nous venons d'établir, se préoccupent de dénoncer à la fois et comme intimement liés structurellement l'un à l'autre :

- l'impérialisme post-hispanique (britannique au 19<sup>e</sup> siècle, nord-américain au 20<sup>e</sup> siècle) qui détourne les gains de productivité de leurs pays vers le service de la dette extérieure, non vers leur développement autocentré qui, seul, permettrait de moderniser politiquement leur société.
- le modèle hégémonique finalement mis en place par l'élite créole depuis l'Indépendance visant, pour la reproduction de son pouvoir dépendant de classe intermédiaire, à bloquer la modernisation du reste de la société non oligarchique et non créole.

Nationaliste, anti-impérialiste, populiste (quelquefois, indigéniste), marxiste, réformiste, révolutionnaire (mais aussi, quelquefois, synarchiste ou proto-fasciste) toute une littérature de contestation récuse l'héritage de l'entre-deux créole et oligarchique et, pour nationaliser le peuple et la nation et conquérir enfin l'indépendance socio-économique face à l'impérialisme, met en préalable la décréolisation de l'Etat-Nation créole tel que consolidé depuis l'Indépendance politique formelle. Jusqu'à courir les risques d'une véritable mobilisation massive des masses non créoles de la population ? Hors les plus audacieux des populistes, peu s'y risquent en définitive jusqu'aux *guerrillos* indianistes des années 1980-1990 (au Pérou, dans le Chiapas). C'est que, surtout depuis 1960, le développement inédit de nouvelles classes moyennes organiquement issues de la croissance économique pendant les « trente glorieuses » a déplacé le centre

de gravité des contradictions sociales hispano-américaines vers les villes et le secteur tertiaire, privé ou d'Etat. Sans résorber pour autant le non ou le sous-développement des secteurs traditionnels (en l'aggravant au contraire bien souvent, comme à Ayacucho ou dans le Chiapas) cette tendance sociologique lourde a alimenté les rêves de « désoligarchisation » en douceur, en évitant d'avoir à recourir aux inconvénients des voies populistes-révolutionnaires.

A y regarder de plus près pourtant, particulièrement à la suite des dictatures militaires et des décroissances économiques qui se produisent pendant la « décennie perdue » de 1975 à 1985, on s'aperçoit que ces « nouvelles » classes moyennes programmées par les politiques nord-américaines de l'*Alliance pour le Progrès* n'aspirent à leur tour, elles aussi (pour le moment en tout cas) qu'à un rôle d'intermédiaire entre les forces économiques désormais mondialisées et le produit intérieur brut, relancé depuis 1990 beaucoup plus par la demande mondiale que par la demande intérieure populaire, en chute libre. Affectant d'avoir « dépassé » le populisme, le kenésianisme, le marxisme, le nationalisme (elles revendiquent avec ostentation ce qu'elles appellent leur « mondialisme »); apparemment redevenues insensibles à la pauvreté et à la marginalité grandissantes aux frontières rurales et suburbaines de leurs sociétés brutalement réajustées structurellement par le F.M.I.; leurs nouvelles élites techno-bureaucratiques se sont converties sans résistance au néolibéralisme et au post-modernisme qui offrent le champ électoral aux figures télévisuelles dépourvues de programme politique explicite. A leur tour les classes moyennes, qui étaient censées vers 1960 promouvoir en Amérique latine des démocraties « raisonnables » et développementalistes, ayant partiellement déplacé les anciennes oligarchies, s'installent dans l'entre-deux périphérique impérial ainsi laissé vacant et renoncent déjà à la transformer ou à se donner les moyens d'en sortir. Les fatalités impériales y sont sans doute pour beaucoup, mais aussi l'absence de distanciation des nouveaux intellectuels des classes moyennes qui, à la différence de leurs aînés des années 1920-1960, renoncent à critiquer l'idéologie créole de la perpétuité du pouvoir intermédiaire d'entre-deux présenté désormais comme une fatalité historique liée à la mondialisation.

Et il est vrai qu'en l'état actuel des mouvements populaires en Amérique hispanique - réels au plan social, beaucoup plus problématiques au plan de leurs expressions politiques depuis



l'échec des stratégies de *guerrillas* héritées des années 1960 - entre l'affrontement direct des masses à l'empire ne laissant aucune place à un pouvoir intermédiaire d'entre-deux et la perpétuation de la structure du pouvoir impérial échelonnée et hiérarchisée dans ses périphéries, très problématiques paraissent être les alternatives possibles à la vieille tradition créole - fut-elle intériorisée désormais par des élites non créoles. Pourtant, parallèlement, partout où des débuts de réformes (agraires, électorales, scolaires, associatives...) avaient commencé à mobiliser des masses depuis 1940-1960 (au Mexique, en Bolivie, au Pérou...) on assiste à la crise accélérée de l'Etat et du modèle créole de citoyenneté restreinte jusqu'alors pratiqué<sup>8</sup>. Le paradoxe politique actuel de l'Amérique hispanique est donc que le désir de citoyenneté NON formelle s'élargit comme jamais dans des masses populaires désormais urbanisées ou suburbanisées à plus de 70 %, au moment même où ses nouvelles élites mésocratiques semblent douter du modèle national-démocratique qui sert de référence à ce mouvement de fond - et qui leur avait servi de référence dans leurs propres luttes anti-oligarchiques entre 1920 et 1970.

Le désir de citoyenneté véritable - universelle, populaire, non formelle, SOUVERAINE - emportera-t-il pour finir, lors du prochain millénaire, les résistances politiques et idéologiques des élites hispano-américaines héritières de la tradition créole née dans l'entre-deux périphérique impérial depuis cinq cents ans ? Cela semble difficile à penser en cette période de réajustement mondialiste et néo-libéral de l'Amérique latine. Et pourtant, au Chiapas mais aussi dans les bidonvilles des mégapoles hispano-américaines, des forces sociales qui n'ont pas encore trouvé leurs représentations politiques définitives, remettent en cause le système qui les marginalisent aux frontières territoriales et sociétales du *condominium* financier planétarisé. Devinant très bien qu'elles n'auront par avance guère de place dans les entre-deux de ce système, au moins n'ont-elles pas l'illusion que l'entre-deux est un « empire du milieu ».

Jean PIEL<sup>9</sup>



<sup>8</sup> Ce qu'un auteur péruvien - José Matos Mar - a joliment appelé « *crise de l'Etat et débordement populaire* ».

<sup>9</sup> Professeur à l'Université de Paris 7.

## BIBLIOGRAPHIE

- Demelas, Marie-Danielle. *Nationalisme sans Nation : la Bolivie aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles* (Paris: Ed. du CNRS, 1980) 227 p.
- « Darwinisme à la créole: le darwinisme social en Bolivie (1880-1910), » *Pluriel* n°23 (3-36), Paris, 1980.
- *L'invention politique: le cas de la Bolivie, de l'Equateur et du Pérou au 19<sup>e</sup> siècle* (Lille: ANRT, 1994, 5 n.f., thèse de Doctorat d'Etat soutenue en 1990).
- Guerra, François-Xavier. *Le Mexique de l'Ancien Régime à la Révolution* (Paris: L'Harmattan, 2 vol., 1985) 445 + 543 p.
- « Le peuple souverain: fondements et logiques d'une fiction, » *Quel avenir pour la démocratie en Amérique latine ?* (Paris: Ed. du CNRS, 1989) 19-54.
- Matos Mar, José. *Débordement populaire et crise de l'Etat: le nouveau visage du Pérou dans la décennie de 1980* [en espagnol] (Lima: Institut d'Etudes Péruviennes, 1984) 107 p.
- Piel, Jean. *Origines et originalité de la société agraire péruvienne au milieu du 19<sup>e</sup> siècle* (Paris: Anthropos, 1975 [vol. I de *Capitalisme agraire au Pérou*]) 390 p.
- *Le néo-latifundisme républicain au Pérou de 1840 à 1930* (Paris: Anthropos, 1983 [vol. II de *Capitalisme agraire au Pérou*, thèse de doctorat d'Etat soutenue en 1974]) 390 p.
- *Esquisses d'une histoire comparée des développements dans le monde jusque vers 1850* (Nanterre: Ed. « Erasme », 1989) 350 p.
- *Notes de séminaire de recherche à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine de 1968 à 1976* (Université de Paris III, inédites).
- *Notes des cours donnés dans les universités de Grenoble, Reims, Tunis, Libreville, Yaoundé, Kigali, Lima, Mexico, Buenos Aires, Salta (Argentine), Santa Cruz (Californie), Madrid, Séville, Oxford, Cologne, Hambourg, Varsovie, Moscou, Guatemala, San Salvador, etc.; de 1968 à 2001* (inédites).